

Attila JAKAB

Budapest

LA RÉCEPTION DE L'APOCALYPSE DE PAUL DANS LE CHRISTIANISME DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

D'après Pierluigi Piovanelli, «l'Apocalypse de Paul¹ a été le véritable texte fondateur de l'au-delà chrétien, qui a imposé à l'imaginaire collectif des fidèles chrétiens l'existence d'un espace 'paradisique' et d'un espace 'infernale', prêt à accueillir les âmes des défunts²». A l'origine composé en grec, nous ne connaissons que la version latine intégrale (Paris, Bibliothèque Nationale, Nouv. Acquis. lat. 1631), datant du VIII^e siècle, excepté un fragment grec (ch. 45-46) qui se trouve à Oxford Bodleian Library (Gr. Th. g. 2) et date du VI^e siècle. En plus, nous avons également la connaissance d'autres recensions grecques et latines abrégées, ainsi que des traductions en copte, en syriaque, en arabe, en arménien, en géorgien, en éthiopien, en slave, en vieil-anglais, en espagnol et d'autres langues modernes³.

Mais quand, où et de quelle manière cette Apocalypse a-t-elle été reçue dans le christianisme de l'Antiquité Tardive afin de fonder cette croyance de l'au-delà? Quel est le moment à partir duquel nous pouvons réellement parler d'une large diffusion? C'est ce que je vais essayer de déterminer à travers une analyse chronologique et géographique.

Des témoignages incertains

L'histoire de la réception commence généralement par une citation d'**Origène**, censé être la première référence à l'Apocalypse de Paul dans la littérature chrétienne ancienne. Elle se trouve dans le Nomocanon (VII,9) de Bar Hebraeus (1226–1286), le dernier grand auteur syriaque jacobite du XIII^e siècle: «The opinions of the Epistle to the Hebrews are the Apostle Paul's but the style is someone's who recalled and wrote

¹ Voir C.-C. KAPPLER – R. KAPPLER, «Apocalypse de Paul», F. BOVON – P. GEOLTRAIN, *Écrits apocryphes chrétiens* I, Gallimard, Paris, 1997, pp. 775-826.

² P. PIOVANELLI, «Les origines de l'Apocalypse de Paul reconsidérées», *Apocrypha* 4, 1993, p. 25. Selon J. K. ELLIOTT, «the Apocalypse of Paul more than any other of the apocryphal apocalypses was responsible for the spread of many of the popular ideas of Heaven and Hell throughout Christianity and especially in the Western church of the Middle Ages». J. K. ELLIOTT (ed.), *The Apocryphal New Testament. A Collection of Apocryphal Christian Literature in an English Translation based on M. R. James*, Oxford, 1993, p. 616.

³ P. PIOVANELLI, *op. cit.*, pp. 26-37.

down those things which the Apostle said. And there are those who say this was Clement and others that it was Luke. But in the whole church in which it is [found], it should be accepted as Paul's, but the Apocalypse of Paul with other apocalypses and the Teaching of the Apostles and the Epistle (manuscript reads plural erroneously) of Barnabas and Tobit and the Shepherd and Son of Sirach are accepted in the church. But many do not accept the Book of the Shepherd and the Apocalypse of John.⁴»

Le début de la citation – qui a son parallèle chez Eusèbe (Hist. Eccl. VI,25,11-14) – présente divers opinions au sujet de l'Épître aux Hébreux. Si Eusèbe mentionne sa source – les Homélies d'Origène sur l'Épître aux Hébreux, dont nous ne connaissons pratiquement rien –, Bar Hebraeus en revanche reste silencieux à ce sujet. La question se pose donc si les propos rapportés par l'auteur syriaque constituent réellement une citation d'Origène? Car, dans la mesure où Eusèbe cite Origène, Bar Hebraeus ne fait que résumer plutôt ce qui se trouve dans l'Hist. Eccl. Il est donc probable qu'il dépend en réalité de la tradition qui remonte à l'évêque de Césarée.

En ce qui concerne la seconde partie de la citation, elle ne vient certainement pas des Homélies sur l'Épître aux Hébreux d'Origène. Même son origine origénienne est sujet à caution. Bar Hebraeus nous informe que, d'après le maître alexandrin, l'Apocalypse de Paul, avec d'autres apocalypses, ainsi que la Doctrine des Apôtres (Didaché), l'Épître de Barnabé, Tobie, le Pasteur, et le Ben Sira (l'Ecclésiastique) sont acceptés dans l'Église. Toutefois beaucoup n'acceptent pas le livre du Pasteur et l'Apocalypse de Jean.

En regardant de près ce curieux mélange d'écrits nous pouvons douter de son attribution à Origène, même si nous ne possédons plus la totalité de son œuvre. Car Origène identifie encore l'auteur de l'Apocalypse de Jean avec le disciple bien-aimé, auteur de l'Évangile qui porte son nom. Et, en Orient, une réelle mise en doute de l'attribution de ce texte à Jean ne commence qu'avec Denys d'Alexandrie.⁵ Dès lors, il me semble plus que probable, que la citation d'Origène chez Bar Hebraeus est en réalité une compilation composée de deux parties: a) un résumé de la citation de l'Hist. Eccl. (VI,25,11-14); b) un catalogue d'écrits, dont l'origine nous est inconnue.

Qui est l'auteur de cette citation présumée? Probablement ce ne fut pas Bar Hebraeus lui-même. Il a sans doute repris un texte déjà composé, ignorant que la première partie vient d'Eusèbe. Je partage donc l'opinion remise en honneur par P. Piovanelli⁶ selon laquelle l'Apocalypse de Pierre a été corrigé en Apocalypse de Paul à une époque où la référence à la première était devenue incompréhensible en raison de sa disparition de la circulation (après le V^e-VI^e siècles), tandis que l'Apocalypse de Paul était un écrit bien connu.

⁴ R. CASEY, «The Apocalypse of Paul», *The Journal of Theological Studies* 34, 1933, p. 27.

⁵ Voir A. JAKAB, «Réception et canonisation des textes chrétiens. Le cas de l'Apocalypse de Jean», E. NORELLI (éd.), *Recueils normatifs et canons dans l'Antiquité. Perspectives nouvelles sur la formation des canons juif et chrétien dans leur contexte culturel*. (Publications de l'Institut Romand des Sciences Bibliques, 3), Prahins, 2004, pp. 136-139.

⁶ P. PIOVANELLI, *op. cit.*, p. 46.

Dans son V^e Homélie sur le Psaume 36 (37), 7 (Ps. 36, 39)⁷, Origène parle du sort du juste et de l'impie. Il insiste sur le fait que «le salut du juste est près de Dieu», qui «toujours demeure, toujours reste le même, toujours est sans changement». Toutefois, il ne situe pas ce «près de Dieu», et il ne le décrit pas non plus. En ce qui concerne les impies Origène fait état du «temps du jugement». Alors, ceux-ci «seront livrés aux châtiments». Mais les justes seront arrachés «aux puissances hostiles». Car, «viennent en effet à chaque âme qui sort de ce monde le Prince de ce monde et les puissances de l'air, et ils recherchent s'ils trouvent en elle quelque chose qui leur appartient. S'ils ont trouvé de l'avarice, elle est leur lot; s'ils ont trouvé de la colère, de la luxure, de l'envie ou quelque vice semblable à ceux-ci, elle est leur lot; ils la revendiquent pour eux, l'entraînent vers eux et la détournent vers le lot des pécheurs.»

D'après Origène, «la cause pour laquelle le Seigneur arrache ses justes aux pécheurs, soit au moment de notre mort, soit au moment du jugement, quand sera advenu ce jour qui, selon le prophète, sera un jour de détresse et d'angoisse, jour d'obscurité et de ruine, un jour de jugement; la cause donc pour laquelle ceux-ci méritent de leur être arrachés, le prophète l'ajoute et dit: 'Car ils ont espéré en lui'. Donc ceux qui espèrent en lui, il les délivrera de l'affliction et de la détresse.»

A regarder de près, dans cette Homélie d'Origène il n'y a pratiquement rien qui suggérerait une connaissance de l'Apocalypse de Paul (spécialement des chapitres 11-18). Si Origène insiste sur l'espérance et affirme le principe du jugement pour démontrer que l'après-mort dépend de la manière dont la vie terrestre est vécu, l'Apocalypse en revanche s'inscrit dans un registre de récompense-punition pour susciter la peur et l'angoisse et tente d'imposer la vision selon laquelle toute la vie terrestre doit être vécu avec les yeux rivés sur le sort de l'âme dans l'au-delà. Il est donc peu probable que l'Apocalypse, beaucoup plus suggestive et frappant mieux l'imaginaire des lecteurs/auditeurs soit antérieur à Origène. Cet écrit est un développement plus élaboré du thème du jugement d'après la mort; thème qui avec l'éloignement des temps apostoliques et l'ajournement sine die de la Parousie prenait une acuité grandissante.

En fin de compte, nous pouvons conclure qu'Origène ne connaissait sans doute pas l'Apocalypse de Paul, et qu'il ne peut pas être évoqué comme témoin de sa réception.

Le second témoignage, également problématique, est celui d'**Epiphane** (315–403). En écrivant, vers 375, contre les Caïnites (Panarion 38,2,5), il mentionne un écrit intitulé Ascension de Paul, que les gnostiques utilisent. Il s'agit des paroles ineffables que l'Apôtre avait entendu à l'occasion de son ravissement au troisième ciel et qu'aucun homme ne peut redire.⁸

⁷ ORIGÈNE, *Homélie sur les Psaumes 36 à 38*. Texte critique établi par E. PRINZIVALLI. Introduction, traduction et notes par H. CROUZEL et L. BRESARD, (Sources Chrétiennes, 411), Paris, 1995, pp. 250-255.

⁸ «But again, others forge another short work, full of filthy lewdness, in the name of the apostle Paul – the so-called Gnostics use it too. They call it an Ascension of Paul (*Anabatikón tou Paulou*), taking their cue from the apostle's statement that he has ascended to the third heaven and heard unutterable words, which no man may say. And these, they say, are the unutterable words». *The Panarion of Epiphanius of Salamis. Book I (Sects 1-46)*. Translated by F. WILLIAMS. (Nag Hammadi Studies, 35), Leiden – New York – etc., 1987, p. 250.

Dans l'Apocalypse de Paul (21a) nous avons des propos similaires: «L'ange reprit et me dit [à Paul]: 'Ce que je te montre maintenant, ce que tu auras entendu, ne le révèle à personne sur terre'. Il me conduisit et me montra [...] J'entendis là-bas des paroles que nul homme n'a le droit de prononcer.»⁹

Cette similitude ne constitue toutefois pas une preuve de dépendance. Il s'agit seulement d'une référence commune au 2Cor 12,2.4. De ce fait, il me semble hautement improbable d'identifier l'Ascension avec l'Apocalypse.

En définitif, si ni Origène, ni Epiphane ne connaît ce document, dès lors une rédaction postérieure à la fin du IV^e siècle devient défendable. Mais, avant de se prononcer, il y a encore un témoignage à vérifier.

En Occident, c'est-à-dire au sein du christianisme d'expression latine, le premier auteur que nous pouvons mentionner au sujet de la réception de l'Apocalypse de Paul est **Prudence**¹⁰ (348 – apr. 405). Dans l'Hymne V (Cathemerinon 5, 125-135) – écrit vers 402, mais sans doute avant 405 –, il parle de la mitigation des peines de l'Enfer.

«Les esprits criminels, dans les enfers du Styx, ont eux-mêmes souvent des vacances de peines, dans cette nuit fameuse où le Dieu saint est revenu des bords de l'Achéron au séjour des humains, non semblable à l'étoile qui, avant le matin, surgit de l'océan et vient illuminer de sa torche brillante les ténèbres nocturnes; mais plus grand que le soleil et rendant à la terre, alors tout attristée par la croix du Seigneur, une lumière nouvelle.

Le Tartare languit, les supplices mollissent, et le peuple des ombres, libéré de ses feux, se réjouit du repos qui règne en sa prison; dans le fleuve ne brûle plus le soufre accoutumé».¹¹

Même si Prudence chante les «vacances de peines» et le repos des damnés dans la nuit pascale, il me semble néanmoins difficile de dire que cela provienne directement de notre Apocalypse. Il s'agit sans doute moins d'une interdépendance, que plutôt d'un fond commun où Prudence et l'Apocalypse de Paul puisent. Ce fond est probablement à rechercher dans la tradition liturgique orientale importée en Occident; tradition qui associait la descente du Christ aux enfers au Samedi Saint¹².

Les premiers connaisseurs

Le premier auteur chrétien qui connaît indubitablement l'Apocalypse de Paul est **Augustin**. Dans une de ses Homélies sur l'Évangile de Saint Jean (98,8), datant de

⁹ C.-C. KAPPLER – R. KAPPLER, *op. cit.*, p. 801.

¹⁰ D. POIREL, «Prudence», C. GAUVARD – A. DE LIBERA – M. ZINK (éds.), *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, 2002, p. 1159.

¹¹ PRUDENCE, Tome I: *Cathemerinon liber (Livre d'heures)*. Texte établi et traduit par M. LAVARENNE. (Collection des Universités de France), Paris, 1943, p. 30.

¹² Voir la partie «La descente du Christ aux enfers dans les pratiques culturelles» de R. GOUNELLE, *La descente du Christ aux enfers. Institutionnalisation d'une croyance*. (Collection des Études Augustiniennes. Série Antiquité, 162), Paris, 2000, pp. 149-249.

416 ou après 419-420¹³, c'est pour la toute première fois que nous trouvons une mention nominale de ce document. Augustin écrit que «tout homme spirituel peut enseigner ce qu'il sait à un autre homme dès lors que l'Esprit Saint, en le faisant progresser, rend cet autre plus capable de recevoir cet enseignement et, puisque c'est dans ce même Esprit que celui qui enseigne a pu apprendre quelque chose de plus, tous les deux sont enseignés par Dieu [Jn 6,45]. Cependant parmi les spirituels eux-mêmes, il en est assurément qui sont plus capables de recevoir et meilleurs que les autres, si bien que l'un d'entre eux en est arrivé jusqu'à ces choses qu'il n'est pas permis à un homme de dire [2Cor 12,4]. C'est à l'occasion de ces paroles que certains hommes à l'esprit vide ont imaginé dans leur folle présomption une Apocalypse de Paul (Apocalypsim Pauli) que l'Église, dans sa santé, ne reçoit pas (non recipit) et qui est remplie de je ne sais quelles fables (fabulis); ils prétendent que c'est de cette Apocalypse que l'Apôtre avait parlé quand il disait qu'il avait été ravi jusqu'au troisième ciel et qu'il y avait entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme de dire [2Cor 12,2,4]. Leur témérité serait en quelque sorte supportable si l'Apôtre avait dit qu'il avait entendu ce qu'il n'est pas encore permis à l'homme de dire, mais comme il a dit: qu'il n'est pas permis à l'homme de dire, qui sont-ils, ces gens, pour oser les dire avec impudence et d'une façon malheureuse?»¹⁴

D'après le témoignage d'Augustin, au début du V^e siècle l'Apocalypse de Paul était déjà connu en Afrique du Nord. Rejetée par l'Église, elle n'était nullement condamnée. Augustin lui-même critique davantage les «spirituels», qui l'utilisent, que l'Apocalypse elle-même. En réalité, il ne dit rien de substantiel à son sujet, et nous pouvons même poser la question s'il l'avait lu réellement. De toute évidence l'Apocalypse de Paul n'a pour lui ni autorité, ni importance.

D'un point de vue historique le témoignage le plus important se trouve chez **Sozomène** (Hist. Eccl. VII,19). Dans son oeuvre, écrite à Constantinople entre 439 et 450, il présente les coutumes des peuples et des églises. Après avoir mentionné l'Apocalypse de Pierre, qui à son époque était encore lu dans certaines églises de Palestine, Sozomène parle d'un ouvrage intitulé l'Apocalypse de l'Apôtre Paul. Non connu ou reconnu par les anciens, l'écrit était estimé dans les milieux monastiques. D'après Sozomène, certains disaient qu'il fut découvert suite à une révélation divine dans un coffre de marbre à Tarse en Cilicie, dans la maison de Paul, sous le règne de Théodose II (408-450). Si cette information s'accorde avec le prologue du document (Apocalypse de Paul 1-2), la présentation de Sozomène en revanche montre que l'historien ne connaît pas personnellement le texte, qu'il n'a probablement ni lu, ni même vu. En s'informant auprès de Cilix, un prêtre très âgé de l'église de Tarse, il s'assure que ce renseignement est erroné, et qu'il doit s'agir certainement d'une invention des hérétiques. Du coup, l'Apocalypse perd tout intérêt avant même d'être connu par l'historien.¹⁵

¹³ A. M. La BONNARDIÈRE, *Recherches de chronologie augustiniennne*, Paris, 1965, p. 117.

¹⁴ SAINT AUGUSTIN, *Homélie sur l'Évangile de Saint Jean LXXX-CIII*. Traduction, introduction et notes par M.-F. BERROUARD. (Bibliothèque Augustinienne, 74B), Paris, 1998, pp. 336-338.

¹⁵ «So the work entitled 'The Apocalypse of the Apostle Paul', though unrecognized by the ancients, is still esteemed by most of the monks. Some persons affirm that the book was found during this reign

La question qui se pose au sujet du récit de Sozomène, et qui me semble être la plus intéressante, est de savoir: qui sont les moines qui estiment l'Apocalypse de Paul? Est-ce les moines de Constantinople, ou plutôt ceux de Palestine? Après tout, c'est de la Palestine que l'historien parle.

Or, au début de l'Apocalypse nous pouvons lire qu'une fois le coffret de marbre arrivé dans la capitale «l'empereur le reçut, l'ouvrit et y trouva la révélation de saint Paul; il en envoya une copie à Jérusalem et garda l'original pour lui».¹⁶

Si nous acceptons la datation proposée par P. Piovanelli (entre 395 et 416¹⁷) la question de la localisation reste néanmoins ouverte. Même en supposant que l'Apocalypse fut rédigé dans un milieu monastique, soit à Constantinople, soit dans ses environs, elle fut cependant très rapidement connue en Palestine. Toutefois, une origine palestinienne semble être plus probable. Plusieurs éléments poussent l'hypothèse en cette direction:

a) En réalité Sozomène ignore pratiquement tout de l'Apocalypse, dont il a seulement entendu parler.

b) La fonction du prologue est de conférer une autorité quasi incontestable à cet écrit. D'où la référence à la révélation divine et à la reconnaissance impériale. Si on trouve ce document à Jérusalem (et de ce fait en Palestine) c'est parce que l'empereur lui-même y a envoyé une copie. Très curieusement, il n'a fait faire que cette copie unique; envoyée à Jérusalem et nulle part ailleurs, ni à Antioche, ni à Alexandrie, ni à Rome, qui, à l'époque, notamment d'un point de vue institutionnel, furent pourtant des centres beaucoup plus importants que Jérusalem.

c) L'utilisation très abondante de l'Apocalypse de Pierre par l'Apocalypse de Paul¹⁸ suggère également une origine palestinienne. Dans ce contexte nous pouvons supposer que la fonction du prologue (l'évocation de la révélation divine et de la reconnaissance impériale) est non seulement de conférer ancienneté et autorité à un texte sans doute récent, mais de le rendre également apte à concurrencer un document plus ancien, et qui en plus est lu dans certaines églises, à savoir l'Apocalypse de Pierre.

d) Et, en fin de compte, nous ne devons pas oublier que Sozomène parle de ces deux écrits dans la notice consacrée aux églises de la Palestine, et que l'Apocalypse de Paul restera quasiment inconnu en Asie Mineure.

[Theodosius II, 408-450], by Divine revelation, in a marble box, buried beneath the soil in the house of Paul at Tarsus in Cilicia. I have been informed that this report is false by Cilix, a presbyter of the church in Tarsus, a man of very advanced age, as is indicated by his gray hairs, who says that no such occurrence is known among them, and wonders if the heretics did not invent the story». SOZOMEN, *Historia Ecclesiastica* VII,19. *A Select Library of Nicene and Post-Nicene Fathers of the Christian Church*. Second Series, Vol. 2, Grand Rapids (Mich.), 1976 (reprinted edition), p. 390.

¹⁶ *Apocalypse de Paul* 2. C.-C. KAPPLER – R. KAPPLER, *op. cit.*, p. 788.

¹⁷ P. PIOVANELLI, *op. cit.*, pp. 25-64. Datation également acceptée par C. MORESCHINI – E. NORELLI, *Storia della letteratura cristiana antica greca e latina*. Vol. II: *Dal concilio di Nicea agli inizi del Medioevo*. Tomo primo, Brescia, 1996, pp. 326-327.

¹⁸ Pour les parallèles voir D. D. BUCHHOLZ, *Your Eyes Will Be Opened. A Study of the Greek (Ethiopic) Apocalypse of Peter*. (Society of Biblical Literature. Dissertation Series, 97), Atlanta, 1988, pp. 67-70.

Deux facteurs ont sans doute joué un rôle important dans la disparition de l'Apocalypse de Pierre et dans le succès de l'Apocalypse de Paul.

D'une part, la mise en place d'un canon néo-testamentaire¹⁹ et d'une Église chrétienne impériale²⁰ a eu comme conséquence la marginalisation conjointe de l'Apocalypse de Pierre et des communautés ecclésiastiques qui probablement la véhiculaient encore.

D'autre part l'Apocalypse de Paul était plus adapté à la lecture personnelle et, dès le départ, elle a certainement trouvé sa place et l'usage qu'on pouvait en faire. Nous pouvons donc conclure que dans la production littéraire du christianisme ancien plus un texte convenait à un large nombre d'individus, dans des périodes différentes, plus il avait des chances pour survivre. C'est certainement vrai pour l'Apocalypse de Paul qui apporte une réponse à la question concernant le jugement individuel au moment de la mort. Or, l'après-mort est une question qui hante les humains depuis la nuit des temps.

La mention nominale de l'Apocalypse de Paul par Sozomène est notre unique témoignage pour la partie orientale du christianisme de l'Antiquité Tardive. Après lui, il nous restent seulement des manuscrits, mais nous ne trouvons plus aucune mention explicite de cet écrit.

Des témoignages occidentaux

Sozomène mis à part, tous les témoignages relatifs à la réception de l'Apocalypse de Paul dans l'Antiquité Tardive se trouve en Occident, autrement dit dans l'aire linguistique latin. Après Augustin, c'est dans le document appelé **Admonitio Augiensis** que nous rencontrons de nouveau notre Apocalypse. Il s'agit d'un fragment d'homélie sous forme de lettre, découvert par G. Morin dans un manuscrit datant du VIII^e siècle (Augiensis 221). Dans ce document, publié en 1934²¹, nous pouvons lire une citation de l'Apocalypse de Paul 10 & 40: «inpedimenta mundi fecerunt eos miseros» («ceux que les obstacles du monde rendirent misérables»). La référence complète est: «Ammoneo te, ut de salute animae tuae adtentius cogites, timens illud quod scriptum est: inpedimenta mundi fecerunt eos miseros».²²

¹⁹ Voir G. ARAGIONE – E. JUNOD – E. NORELLI (éds.), *Le canon du Nouveau Testament. Regards nouveaux sur l'histoire de sa formation*. (Le Monde de la Bible, 54), Genève, 2005.

²⁰ Voir A. FAIVRE, *Naissance d'une hiérarchie. Les premières étapes du cursus cléricale*. (Théologie Historique, 40), Paris, 1977; P. MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*. (Nouvelles Clio. L'histoire et ses problèmes), Paris, 2005³.

²¹ G. MORIN, «Fastidius ad Fatalem? Pages inédites du V^e siècle d'après le manuscrit CCXXI de Reichenau», *Revue Bénédictine* 46, 1934, pp. 3-17.

²² A. HAMMAN (éd.), *PL Suppl. I*, Paris, 1958, col. 1699. Je te préviens, pense avec plus d'attention au salut de ton âme, craigne ce qui est écrit:... «I warn you to think more carefully about the salvation of your soul, fearing what has been written, namely, 'The encumbrances of the world have made them wretched'». B. R. REES, *The Letters of Pelagius and His Followers*, Woodbridge, 1991, p. 307.

Cette Admonitio, attribuée à Fastidius, évêque des Bretons («Britannorum episcopus» selon Gennade de Marseille, *De viris illustribus* 56-57) et disciple de Pélage,²³ ne mentionne pas nominalement l'Apocalypse de Paul. Mais en introduisant la citation par la formule «quod scriptum est» il me semble évident que l'auteur attribue une autorité certaine à sa source. Nous pouvons même supposer qu'à ses yeux l'Apocalypse était un écrit authentiquement paulinien.

Suite à cette Admonitio l'évêque **Césaire d'Arles** (503–542) utilise plusieurs fois la citation «inpedimenta mundi fecerunt eos miseros».²⁴ Mais, en réalité, cette phrase trouve son origine dans l'Extrait d'une lettre de saint Fatalis sur la vie chrétienne (*Excarpsum de epistola sancti Fatalis de vita christianorum*) comme l'indique le titre du Sermon XX de Césaire. Car, ce sermon n'est rien d'autre qu'une transcription légèrement remaniée du document intitulé Admonitio Augiensis. Le rappel dans la formulation de Césaire se présente donc ainsi: «Rogo vos, filii, et paterna pietate commoneo, ut de salute animae vestrae adtentius cogitetis, timentes illud quod scriptum est: 'Inpedimenta mundi fecerunt eos miseros'».²⁵

De toute évidence l'évêque d'Arles ne connaît pas la provenance exacte de cette phrase. Sa source étant l'Admonitio, il ne sait pas que la citation provient de l'Apocalypse de Paul, écrit dont il ignore sans doute l'existence, comme le suggère C. Carozzi.²⁶ De ce fait, il reprend également le caractère scripturaire de la citation sans jamais se poser la question de son authenticité.

Dans la seconde moitié du VI^e siècle une mention explicite témoigne de la connaissance et de la réception de l'Apocalypse de Paul en Occident latin. Il s'agit d'une collection importante de règles monastiques, originaire du sud de l'Italie et connue sous le nom de **La Règle du Maître** (*Regula Magistri*).

Dans le chapitre 34, consacré à l'office divine, l'auteur anonyme de ce recueil plusieurs fois remaniés se réfère à l'Apocalypse qui, pour lui, est indubitablement un texte paulinien. En parlant de prime et de vêpres il écrit: «In quibus temporibus ab angelis nostris diurnis in renuntiatis iustorum benefactis delectabitur Dominus, sicut sanctus Paulus in reuelatione sua dicit: Filii hominum, benedicite Dominum incessabiliter, magis autem cum occiderit sol » (34,9-10).²⁷

²³ Voir V. GROSSI, «Fastidius», *Dictionnaire Encyclopédique du Christianisme Ancien*. Vol. II, Paris, 1990, p. 962.

²⁴ Voir Th. SILVERSTEIN – A. HILHORST, *Apocalypse of Paul. A New Critical Edition of Three Long Latin Versions*, (Cahiers d'Orientalisme, 21), Genève, 1997, pp. 80 & 150.

²⁵ «Je vous demande, fils, et vous conseille avec une paternelle sollicitude de penser avec une très grande attention au salut de votre âme, craignant ce qui est écrit: 'Les entraves du monde les ont rendus malheureux'». CÉSAIRE D'ARLES, *Sermons au peuple*. Tome I (Sermons 1-20). Introduction, traduction et notes par M.-J. DELAGE, (Sources Chrétiennes, 175), Paris, 1971, p. 494.

²⁶ C. Carozzi, *Eschatologie et au-delà. Recherches sur l'Apocalypse de Paul*, Aix-en-Provence, 1994, p. 175.

²⁷ «C'est à ces moments-là que, grâce à nos anges, le Seigneur se délectera au récit des bonnes actions accomplies par les justes dans la journée, comme le dit saint Paul dans sa révélation: 'Fils des hommes, bénissez le Seigneur sans cesse, mais surtout quand le soleil se couche'». *La Règle du Maître* II

L'intérêt du témoignage de la Règle consiste non seulement dans sa connaissance de l'Apocalypse de Paul, mais aussi dans la différence que nous pouvons observer entre la phrase citée et celle rapportée par nos manuscrits. Le texte du chapitre 7 que nous connaissons est: «filii hominum, benedicite dominum deum inc[es]tabiliter omnibus horis et omni[bus] diebus, magis autem cum h[oc]ciderit sol» (Paris), et «benedicite dominum deum uestrum permanentes in preceptis eius incessabiliter omnibus horis, diebus ac noctibus, magis autem cum occiderit sol, ut non occidat super iracundiam uestram» (Arnhem).²⁸

Cette différence peut être également observée avec la phrase de l'Apocalypse de Paul 10 & 40 («inpedimenta mundi fecerunt eos miseros»), que l'auteur de La Règle du Maître cite à deux reprises. Il écrit effectivement «inpedimenta saeculi faciunt eos cottidie miseros» (86,7) et parle de «saeculi inpedimenta» (91,29). A la lumière de ces différences nous pouvons probablement supposer qu'ici nous avons affaire à des fragments d'une version latine perdue de l'Apocalypse de Paul.

Ce que nous pouvons d'ores et déjà affirmer c'est que l'écrit fut non seulement connu mais également apprécié dans la partie occidentale du christianisme (surtout en Afrique du Nord et en Italie) au V^e et dans la première moitié du VI^e siècle. Qui plus est, la formule inpedimenta mundi a connu même un certain succès, indépendamment de la connaissance effective de l'Apocalypse.

Toutefois, l'écrit en question n'avait certainement pas que des défenseurs. Augustin déjà s'est montré très réservé à son égard. Mais la première manifestation de son rejet explicite s'est fait attendre. Ce rejet nous le trouvons dans le catalogue De libris recipiendis et non recipiendis, plus connu sous le nom de Décret Gélasien (**Decretum Gelasianum**), un document probablement originaire du sud de la Gaule, entre la fin du V^e et le début du VI^e siècle.

Le Décret range l'écrit intitulé Revelatio qui appellatur Pauli parmi les livres apocryphes à rejeter. Il s'agit de la «notitia librorum apocryphorum», consacrée aux livres des hérétiques et des schismatiques que l'Église catholique et apostolique de Rome n'accepte pas.²⁹ Cependant, ce rejet, à cette époque encore, ne semble pas avoir eu un effet «universel», comme en témoigne l'histoire de la réception.

N'empêche que nous rencontrons un rejet semblable dans **La liste de 60 livres**. Ce catalogue se trouve dans quelques manuscrits, provient probablement des années 600 et reflète la tradition d'une église grecque. L'Apocalypse de Jean y est absente. Le catalogue énumère 60 livres canoniques et 25 apocryphes. L'Apocalypse de Paul est le 20^e dans la liste des apocryphes et se trouve, entre autres, en compagnie de l'Apocalypse d'Elie (10), de l'Ascension d'Isaïe (11), de l'Apocalypse d'Esdras (14) et de

(ch. 11-95). Texte, traduction et notes par A. DE VOGÜÉ, (Sources Chrétiennes, 106; Série des Textes Monastiques d'Occident, 15), Paris, 1964, pp. 188-191.

²⁸ Th. SILVERSTEIN – A. HILHORST, *op. cit.*, pp. 76-77.

²⁹ E. von DOBSCHÜTZ, *Das Decretum Gelasianum de libris recipiendis et non recipiendis in kritischem text.* (Texte und Untersuchungen, 38/4), Leipzig, 1912, pp. 11-12.

l'Apocalypse de Pierre (16).³⁰ Ce qui, à mon avis, suggère assez vraisemblablement une origine syro-palestinienne pour cette liste.

Le dernier témoin de l'Apocalypse de Paul dans l'Antiquité Tardive est **Aldhelm de Malmesbury** (639/640–709), «la première personnalité littéraire de souche anglo-saxonne».³¹ Dans son œuvre intitulée *De Virginitate* (ch. 24) – écrite vers la fin du VII^e siècle et adressée à l'abesse Hildelith du monastère de Barking (Essex) – Aldhelm mentionne nommément l'Apocalypse de Paul. À ses yeux il ne fait pas de doute que l'écrit *Revelatio quam dicunt Pauli* est un apocryphe et doit être rejeté comme une absurdité. Pour donner plus de force à ses propos il se réfère à la vérité canonique et aux «scriptis decretalibus» des pères orthodoxes. Il est possible qu'Aldhelm pense au Décret Gélisien, qui prononça la première condamnation connue à ce jour de l'Apocalypse de Paul, mais cela reste seulement une possibilité et non un fait attesté.

«Paulus, dudum Saulus – écrit Aldhelm –, vas electionis, tipicus Benjamin crepusculo devorans praedas, vesperi dirimens manubias, qui pithonissam necromantiae spiritu falsitatis fribula vaticinans et ob hoc sumptuosas procerum opulentias affluenter cumulans gazasque quaestuum deliciosas affatim locupletans mutae taciturnitatis valvam labris procacibus opponere imperio terrente coegit quique - mirum dictu - quater senas in fundo maris profundo [Aldhelm misread 2Cor 11,25 : 'nocte et die in profundo maris fui'] sospes transegit horas atque quinquies quadragenas acerrimo crudelitatis tormento una minus accepit, nonne ob purae integritatis praerogativam tertium polum peragrans supernorum civium arcana castis obtutibus contemplatur et caelestis militiae abstrusa ineffabili rerum relatu rimatur, licet revelatio quam dicunt Pauli in nave aurea florentis paradisi dilicias eundem adisse garriat ? Sed fas divinum vetat catholicae fidei sequipedas plus quippiam, quam canonicae veritatis censura promulgat, credere et cetera apocriforum deleramenta velut horrisona verborum tonitrua penitus abdicare et procul eliminare orthodoxorum patrum scita scriptis decretalibus sanxerunt».³²

³⁰ E. HENNECKE – W. SCHNEEMELCHER, *New Testament Apocrypha*. Vol. 1. English translation edited by R. MCL. WILSON, London, 1963, pp. 51-52.

³¹ M. SIMONETTI, «Aldhelm», *Dictionnaire Encyclopédique du Christianisme Ancien*. Vol. I, Paris, 1990, pp. 62-63. Voir aussi F. KERLOUÉGAN, «Aldhelm de Malmesbury», C. GAUVARD – A. DE LIBERA – M. ZINK (éds.), *op. cit.*, p. 34.

³² R. EHWALD (éd.), *Aldhelmi Opera Omnia*. (Monumenta Germaniae Historica. Auctores Antiquissimi, 15), Berlin, 1919, p. 256. «Paul, once (called) Saul, the vessel of election, a figural Benjamin 'devouring the prey in the morning, in the evening dividing the spoils' [Gen. 49,27], who with a terrifying command compelled the sorceress to place a door of mute taciturnity in front of her insolent lips, when she was prophesying frivolities of falsehood through the spirit of necromancy, and for this reason piling up in abundance the sumptuous wealth of princes, and richly accumulating the delightful treasures of profit : (it was Paul) who - marvellous to say - spent twenty-four hours unharmed on the deep bottom of the sea and received on five occasions forty stripes save one, in the severest torture of cruelty - does he not, because of the privilege of his pure integrity, traverse the third heaven contemplating the secrets of the heavenly citizens with chaste vision, and exploring the mysteries of the celestial army with (his) ineffable account of events, even though the so-called *Revelatio Pauli* says foolishly that he came to the delights of flowering Paradise in a golden ship [*Apoc. of Paul* 23]? But divine law forbids the followers of the catholic faith to believe more, in any respect, than what the judgment of canonical truth promulgates, and the decrees of the orthodox fathers in decretal writings have sanctioned the utter rejection and complete banishment of the other absurdities of the apocrypha as being a cacophonous thunder of

En fin de compte, ce que nous pouvons déduire de ce panorama nécessairement bref de la réception de l'Apocalypse de Paul dans le christianisme de l'Antiquité Tardive c'est que l'Église en réalité n'a jamais fait preuve d'une opposition vigoureuse à ce texte. Sa réaction semble avoir toujours été somme toute assez molle et limitée. Même si beaucoup de manuscrits se sont perdus, les premières copies parvenues datent tout de même du VIII^e (Paris) et du IX^e siècles (St. Gallen), ce qui laisse entendre une diffusion certaine.

Conclusions

La première conclusion qui s'impose au terme de cette analyse c'est que dans un premier temps l'Apocalypse de Paul était relativement peu connue et peu répandue. Écrite au tout début du V^e siècle, suivant la datation proposée par P. Piovanelli, dans un milieu monastique du christianisme palestinien, l'Apocalypse fut assez rapidement traduite en latin. Cette traduction a probablement été effectuée au sein d'un groupe de chrétiens «spiritualisants» et proches du mouvement pélagien en Afrique du Nord.

D'après le témoignage de l'Admonitio Augiensis, l'Apocalypse fut considérée comme un écrit authentique ayant un caractère quasi scriptural – «quod scriptum est» – par certains disciples de Pélage et par l'auteur de la Regula Magistri. Cela montre que même un écrit chrétien tardif, attribué à une autorité incontestable (Paul en occurrence), pouvait devenir Écriture aux yeux de certains lecteurs qui le trouvaient en harmonie avec leurs conceptions, leurs préoccupations ou leurs spiritualités, et qui ignoraient en réalité tout de son origine et des circonstances de sa production.

D'une manière générale nous pouvons également affirmer que l'Apocalypse de Paul fut plus «populaire» dans la partie occidentale du christianisme que dans celle orientale, où pourtant elle a vu le jour. Mais cette «popularité» restait néanmoins très relative. Contrairement à l'Apocalypse de Pierre celle de Paul n'a jamais été lu dans une assemblée ecclésiastique. Pour cette raison sans doute, elle n'est pas devenu un texte disputé. Longtemps cantonné dans un milieu monastique, ou proche du monachisme, son influence sur la société et les mentalités ne commença guère avant que le monachisme n'exerce une influence perceptible dans l'Église et dans les sociétés occidentales. Nous devons donc interpréter le message théologique contenu dans l'Apocalypse à la lumière et dans le cadre de ce contexte d'influence grandissante. Il s'agit d'une description très suggestive de récompenses et de punitions qui attendent les individus immédiatement après la mort.³³ Nous pouvons présumer que cet écrit s'est probablement révélé d'une grande utilité dans la normalisation et la stabilisation des sociétés chrétiennes après les bouleversements dus aux invasions des peuples

words». ALDHELM, *The prose works*. Translated by M. LAPIDGE and M. HERREN, Cambridge – Totowa (New Jersey), 1979, p. 81.

³³ Il y a une évolution des idées à déceler dans la production des apocalypses chrétiennes: l'*Apocalypse de Jean* présente la destinée de l'Église à la fin des temps et à l'occasion de la Parousie; l'*Apocalypse de Pierre* se concentre sur le jugement dernier à la fin du monde; tandis que l'*Apocalypse de Paul* parle de la mort de l'individu, ainsi que de son sort dans l'au-delà.

«barbares» et à l'effondrement de l'État romain en Occident.³⁴ Car, d'après les témoignages et les traductions effectuées dans les diverses langues, nous pouvons affirmer que le succès de l'Apocalypse de Paul démarre au VI^e siècle pour l'Occident et probablement au VII^e-VIII^e siècles pour l'Orient, ce qui correspond notamment au poussée de l'Islam.

Comment expliquer son succès? C. Carozzi et P. Piovanelli proposent des explications semblables:

D'après C. Carozzi, «l'Apocalypse de Paul répond... à la question du sort des âmes dans l'Au-delà, immédiatement après la mort. De plus, et surtout, elle affirme qu'il existe un jugement et une rétribution dès ce moment-là. Il va de soi que le texte que nous en avons conservé n'a pu exercer une véritable influence qu'au moment où les fidèles ont été prêts à admettre son contenu, c'est-à-dire au moment où les conceptions qu'il véhiculait avaient déjà mûri dans leurs esprits. Tant que le christianisme est resté obsédé par l'attente de la Parousie, on s'est peu soucié du temps d'attente entre la mort individuelle et la Résurrection finale, on s'est contenté d'explicitier quelques-unes des conditions de l'attente. Les apocalypses chrétiennes, comme les textes juifs dont elles prenaient la suite, s'occupaient surtout des temps messianiques. L'Apocalypse de Paul est la première à s'intéresser à l'eschatologie immédiate et individuelle.»³⁵

P. Piovanelli, à son tour, pense que «l'intérêt de cet ouvrage et la raison de son succès résident, en effet, dans sa mise en place d'un au-delà chrétien, centré sur la condition des âmes entre la mort du corps et la résurrection finale. Les âmes ne sont plus dans une attente passive de la récompense ou de la punition après le Jugement universel, mais elles comparaissent tout de suite devant le tribunal divin, avant d'être envoyées dans deux endroits séparés et organisés en fonction du degré des mérites ou des fautes, pour profiter, dès maintenant, d'un traitement 'paradisique' ou 'infernale'. Le triomphe du christianisme avait fini par estomper les préoccupations purement eschatologiques d'un futur de plus en plus lointain, au profit d'un système de rétributions déjà opérationnel dans l'univers parallèle de l'au-delà.»³⁶

Le système de rétribution mis en place par l'Apocalypse de Paul permettait sans doute aux gens de trouver leur compte et apportait incontestablement une certaine idée de la justice divine dans un monde où régnait une profonde injustice sociale. Car, en vertu de l'enseignement de cet écrit, l'individu, indépendamment de sa position socio-économique, devenait en quelque sorte l'artisan de son salut personnel. L'après-mort se transformait ainsi en une suite de la vie terrestre et se présentait en fonction de celle-ci – au Ciel (récompense) ou en Enfer (punition) –, répondant aussi au rêve d'éternité de l'homme. Renoncer à ce monde pour Dieu, ou y subir les choses sans se révolter, devenait désormais une sorte de préparation, d'accumulation de mérites, à la vie éternelle. Ce maigre espoir d'une vie meilleure après la mort, mais espoir tout de

³⁴ Voir notamment B. DUMÉZIL, *Les racines chrétiennes de l'Europe: conversion et liberté dans les royaumes barbares, V^e-VIII^e siècle*, (Nouvelles études historiques), Paris, 2005.

³⁵ C. CAROZZI, *op. cit.*, p. 9.

³⁶ P. PIOVANELLI, *op. cit.*, p. 56.

même, était tous ce que les déshérités d'un monde fondé sur l'exploitation et sur une inégalité sociale profonde possédaient.

Ce qui, à mon sens, explique le succès de l'Apocalypse de Paul c'est son extraordinaire ambiguïté et a-temporalité. D'un côté, par sa critique sociale et ecclésiale sous-jacente, elle donnait de l'espoir à tous ceux qui n'avaient pas grande chose à espérer dans leur vie terrestre; mais, d'un autre côté, l'Église y trouvait sans doute aussi un excellent moyen pour spiritualiser les mécontentements – et les angoisses existentielles – en transférant la solution des problèmes dans l'au-delà. De ce fait, l'institution ecclésiastique se montrait le meilleur et l'indispensable garant de l'ordre social établi. Elle seule était en mesure de faire le lien entre l'au-delà et l'en bas. Cela était d'autant plus nécessaire qu'avec les mutations politiques survenues (nouvelles royaumes sur les ruines de l'Empire en Occident) la Parousie s'éloignait incontestablement. Dès lors, la mort se présentait sous l'angle d'une fin immédiate pour l'individu, et le temps d'attente jusqu'à la fin du monde (fin de l'Histoire) grandissait inéluctablement. Dans ces conditions, quand le Jugement définitif était différé sine die, il fallait nécessairement rapprocher le jugement et la rétribution, combler le vide et répondre à la question angoissante des hommes qui voulaient connaître leur destinée: qu'est-ce qu'il y a après la mort? C'est pourquoi le salut a progressivement devenu le synonyme de la récompense (ou de la punition) dans l'au-delà pour la vie d'ici bas.

L'idée subversive de l'Apocalypse de Paul, selon laquelle l'homme est ou peut être l'artisan de son salut, a fait son chemin avec le temps. Sous cet éclairage nous pouvons peut-être mieux comprendre pourquoi Augustin n'aimait pas ce texte, et la raison pour laquelle les pélagiens et les moines l'estimait en revanche. Faut-il s'étonner? L'Apocalypse de Paul laissait peu de place pour la grâce et responsabilisait l'individu, dont l'émergence constitue probablement une des clés de l'évolution occidentale.

RECEPCJA APOKALIPSY PAWŁA
W PÓŻNEJ STAROŻYTNOŚCI CHRZEŚCIJAŃSKIEJ
Streszczenie

Pochodząca z początku V w. apokryficzna Apokalipsa Pawła zachowała się w łacińskim przekładzie z VIII w. oraz w wielu tłumaczeniach na języki starożytnego bliskiego wschodu, jak również we fragmentach greckich. Najstarsze wzmianki dotyczące jej recepcji znajdujemy w cytatach z Orygenesu u Bar Hebraeusa i Euzebiusza z Cezarei. Cytaty te, jak również pewne motywy literackie bliskie Apokalipsie znajdujące się u Epifaniasza i Prudencjusza należy jednak zaliczyć do świadectw niepewnych. Bezpośrednio o Apokalipsie Pawła pisze Augustyn, który określa ją jako pismo odrzucone przez Kościół, oraz Sozomen, który twierdzi, iż była ona wysoko ceniona w niektórych środowiskach monastycznych wschodu. Największy jednak wpływ tekst wywarł na piśmiennictwo chrześcijańskie w późnej starożytności. Motywy literackie zaczerpnięte z dzieła znajdujemy w Admonitio Augiensis, u Cezarego z Arles, w Regula Magistri, w Decretum Gelasianum i u Aldhelma z Malmesbury.